



Rubrique: Autres appels aux créanciers relevant du droit des sociétés

Sous-rubrique: Appel aux créanciers suite à une fusion selon la LFus

Date de publication: SHAB 12.07.2022, **Publication répétée:** 11.07.2022, 13.07.2022

Date d'échéance prévue: 11.07.2024

Numéro de publication: SR01-0000007805

Entité de publication

BDO SA, Route de la Corniche 2, 1066 Epalinges

Sur mandat de:

Domicim SA

Place Benjamin-Constant 2

1003 Lausanne

Appel aux créanciers suite à une fusion selon la LFus Batiline S.A. avec Domicim SA

2. Publication

Organisation transférante:

Batiline S.A.

CHE-101.524.565

Place Benjamin-Constant 2

1003 Lausanne

Organisation reprenante:

Domicim SA

CHE-112.961.875

Place Benjamin-Constant 2

1003 Lausanne

Publication de la fusion dans la FOSC: 08.07.2022

Remarques juridiques:

Appel aux créanciers suite à une fusion (Art. 25 al. 2 LFus).

Les créanciers des entités qui fusionnent peuvent, dans le délai imparti, produire leurs créances et exiger des sûretés de l'entité reprenante.

Délai : 08.10.2022 (3 mois à compter de la date à laquelle la fusion déploie ses effets juridiques)

Point de contact:

Domicim SA

CHE-112.961.875

Place Benjamin-Constant 2
1003 Lausanne